

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

### Commune de SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

Présents : René SARROCA - Philippe CORNELOUP - Philippe JOUANIN - Thibaut MEHU - Anne DECHELETTE - Estelle BORDE - Sophie RIVOLLIER - Jacques GUILLON - Clément DUBOIS - Carlos LANCHAS PALOS - Mathieu CORNELOUP

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de René SARROCA.

Le compte rendu de la réunion du 25 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal devra se réunir le vendredi 10 juillet à 11 H pour élire le délégué et les 3 suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre 2020 à Macon.

Le Maire présente un inventaire du fonctionnement de la commune : Bourg – Eclairage public – WC public – Local rangement – Salle polyvalente – Parkings salle – Agorespace – Eglise – Bibliothèque – Mairie – Appartement – Restaurant – Cimetière – Local Cherancre – Chemins – Terrains communaux – Accès rivière – Entreprises travaillant pour la commune – Matériel communal etc...

Le conseil étudie :

- Un devis de Didier Copier concernant l'entretien des espaces verts et l'aménagement au tri sélectif.
- Un devis des Ets Thivent pour la route de Montrafond (renforcement bas-côtés). Montant 5883.30 € TTC. A voir en septembre, un autre devis sera demandé.
- Le changement de tarif de location de la salle identique depuis 2011.

La commission voirie devra faire un recensement des travaux nécessaires. Voir élagage chemin de la Brosse au Pont de Tolcy.

Le conseil prend connaissance :

- d'un courrier de M. Gilles ROBIN sollicitant une exonération de loyer en raison de la fermeture de leur établissement durant la crise sanitaire. Il est décidé d'accorder une exonération de 3 mois de loyers. L'association de loisirs informe qu'elle effectuera un don à la commune de 700 € correspondant à 1 mois de loyer.
- De l'arrivée de nouveaux locataires dans le logement de l'école au 1<sup>er</sup> août.

Une liste de 24 noms sera proposée aux services fiscaux qui désignera la commission communale des impôts (6 titulaires et 6 suppléants).

Les subventions sont reconduites : Croix rouge : 30 € - Donneurs de sang : 40 € - Coop scolaire : 75 € - ADMR : 100 € - VAL Ligny : 200 € (fournitures masques).

Des volontaires vont procéder au nettoyage des espaces du bourg.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 11 septembre 2020 à 20 H 30.

Le Maire : René SARROCA